

Le «club ados»

Le «club ados» prend ses quartiers au Centre de loisirs Les Deux Rives de septembre 2018 à juin 2019, les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 17h à 19h.

Le lieu de rendez-vous peut changer en fonction des activités proposées et est référencé sur le planning [voir planning du mois concerné sur le site harfleur.fr rubrique enfance].

Les jeunes conçoivent eux-mêmes le planning des activités en fonction de leurs envies et de la dynamique du groupe.

Attention Inscription préalable :

Pour participer à ces temps d'accueils, votre enfant doit posséder une carte d'inscription annuelle à récupérer :

- au Pôle Accueil Population à la Mairie d'Harfleur tél : 02 35 13 30 26
- au Pôle Administratif de Beaulieu tél : 02 35 51 10 51

Son montant est calculé en fonction du quotient familial [entre 8,90€ et 26,90€ pour l'année]. Une tarification est également proposée pour les familles extérieures [33,70€ pour l'année].

Les Documents à fournir :

- Attestation d'Allocations Familiales
- Livret de Famille
- Feuille d'imposition 2017
- 6 derniers Bulletins de salaire ou assedic
- Quittance de loyer

A chaque début de période, un temps est consacré à l'établissement du planning des semaines à venir. Les jeunes proposent les activités et les sorties qu'ils souhaitent réaliser.

L'équipe d'animation peut également proposer des projets, des activités et des sorties qui viennent compléter les propositions des ados.

Les jeunes peuvent ainsi s'engager dans l'un de ces projets et / ou en proposer de nouveaux.

Les ateliers ne sont mis en place qu'à partir du moment où au minimum 3 jeunes sont intéressés.

Les sorties se font à 5 au minimum.

Chaque animateur est référent d'un ou plusieurs projets pour faciliter la communication et l'investissement de chacun.

Le nombre de place peut être limité pour certaines activités. Ces dernières font l'objet d'inscriptions en amont et sont renouvelées si le nombre de personnes voulant y participer est supérieur au nombre de places proposées.

Concernant les activités «type karting ou «plongée», nécessitant un encadrement particulier, il est obligatoire de participer à 3 animations pour en bénéficier.

Les sorties se font le soir, les horaires peuvent varier en fonction des animations entre 17h et 22h afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes à partir de 12 ans. Ils ont plus envie de se retrouver entre jeunes pour échanger, discuter, jouer en fin d'après midi.